

# Lettre D'INFOS

Association Maillage



n°41 - SEPTEMBRE 2006

## PARTAGEONS NOS MEILLEURS

### SITES INTERNET

[Retrouvez cet article, et commentez-le, ainsi que plusieurs autres, sur le forum de Maillage, (adresse: <http://maillage-asso.forumactif.com>), rubrique « Actualité Maillage »

<http://delicio.us/> est un site qui permet de répertorier, classer et partager les adresses des sites que l'on préfère.

Depuis plusieurs années nous repérons des dizaines de sites utiles dans notre travail pour leurs informations, leur côté pratique ou encore le gain de temps etc...

Il était temps de les mettre à votre disposition.

Aujourd'hui, en cliquant sur <http://delicio.us/maillage> vous pouvez les retrouver, classés par mots-clés et par catégories. La page se décompose comme suit:

- A gauche, la liste des sites, cliquez sur les noms pour y arriver directement

- A droite, une colonne grisée dans laquelle on trouve les catégories de sites avec les différents mot-clés qui la composent (cliquez sur ces mots-clés pour afficher la liste des sites correspondants) (NB: La catégorie *unbundled tags* regroupe les mots-clés non classés)


En tout ce sont 82 sites sur le monde du travail, la formation, les collectivités locales, la vie associative, les subventions, le mécénat etc... qui sont mis à votre disposition.

Bien évidemment cette base de données ne demande qu'à grandir... Alors n'hésitez pas à nous transmettre vos bonnes adresses, nous pourrions alors les classer et les inclure dans cette liste.

A vos claviers !


## PETITES ANNONCES, GRANDS EFFETS...

*...L'information circule...*

 L'association **Canoe**, qui gère le gîte « **Les Toubadours** » à Sains du nord, propose d'accueillir les jeunes enseignants nommés dans l'Avesnois, pour découvrir la région, résoudre un problème de logement, se sentir moins seul pour cette première étape de leur vie professionnelle !

Plusieurs propositions sont possibles : à la semaine, au mois ou à l'année si la formule leur convient, en chambre individuelle ou partagée .

Tarifs très abordables et ambiance conviviale assurée . Pour plus de renseignements, merci de contacter Anne ( 06 88 87 59 60 ) ou Fanny Tancrez ( 03 27 59 15 17 ) au plus vite , les places sont limitées à 12 personnes .

 Des réunions d'information sur les finances solidaires à destination des porteurs de projet, chaque premier jeudi du mois., voilà ce que propose le réseau des intervenants de la finance solidaire

En deux heures environ vous sera présenté le panel des financements proposés (prêts aux entreprises et associations loi 1901, apports en capital, en compte courant d'associés, apports en fonds propres d'associations...) et les personnes intéressées


pourront prendre un rendez-vous pour étudier leur demande de financement.

Pour connaître les dates des prochaines réunions contactez Sandra Monteiro au 03 20 54 09 51 ou 03 20 54 68 42

 Du 17 au 21 Octobre, le territoire du **Pays Coeur de Flandre** organise les portes ouvertes de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

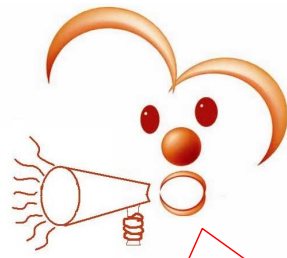
De nombreux événements émailleront ces 5 jours dédié à l'ESS, par exemple: conférence sur l'ESS, des espaces d'information sur la création d'activités, du théâtre, du commerce équitable, de la visite de ferme et de structure solidaires, un marché du terroir etc...

Plus de renseignements auprès de Anthony BILLARD, Chargé de Mission PLDAIE Pays Coeur de Flandre  
Tél: 03.28.43.86.60

 L' **APES** (Assemblée Permanente de l'Economie Solidaire) Nord-Pas-de-Calais, vous fait part du programme Automne Solidaire en Nord-Pas-de-Calais - septembre/décembre 2006.

Joint à cette lettre d'Infos, vous trouverez sur ce programme les différentes manifestations des structures relevant de l'ESS, répartis sur les territoires suivants: Lille Métropole, Sambre Avesnois, 7 Vallées, Pays du Ternois, d'Artois, Coeur de Flandre, Artois Comm. et enfin le Coeur d'Ostrevant.

(Suite des annonces au verso...)



Adhérer, ce n'est pas admettre une idéologie. C'est entrer dans un être collectif et développer en soi une seconde nature

Jean Duvignaud

## ANNONCES (La suite...)

En 2006 et pour la 6ème année consécutive, **CAP**

**humanitaire** assurera la coordination régionale de la campagne **ALIMENTERRE** en région Nord-Pas de Calais. Ses objectifs sont les suivants:

- Informer les citoyens français sur les enjeux de la sécurité alimentaire au Nord et au Sud

- Sensibiliser les scolaires à la sécurité alimentaire et à la solidarité internationale

- Mobiliser les divers acteurs concernés : ONG, organisations professionnelles agricoles, associations de consommateurs

- Faire un plaidoyer auprès des pouvoirs publics bilatéraux et multilatéraux pour insérer plus de solidarité internationale dans les politiques publiques et agricoles

Cette campagne se déroulera en **octobre** avec au programme: Expos, Marché alimentaire et solidaire, Conférence, Animations, Tables documentaires etc...

Plus d'infos sur [www.caphumanitaire.org](http://www.caphumanitaire.org)

Le réseau **AFIP** (Association de Formation d'Information Pour le développement d'initiatives rurales) propose la mise en place d'un **atelier de formation « Créer et animer le dialogue entre les acteurs d'un territoire » pour l'automne 2006 et début 2007.**

Découpé en 6 étapes, cet atelier a notamment, pour objectifs:

- Maîtriser la conduite globale d'un dialogue territorial.

- S'appropriier les outils permettant l'interconnaissance, l'écoute, le dialogue, l'animation, la dynamique de groupe.

Une réunion de mise en place aura lieu le 26 Septembre à Saint-Omer (62).

Pour plus de renseignements et/ou vous inscrire; contactez Amélie Vieux à l'AFIP au 03 21 04 39 69.

## BRÈVES DE RENTRÉE

### Emploi, ZFU et services à la personne

Lors du séminaire de rentrée du gouvernement, le 31 Août à Troyes, M. Borloo a annoncé une série de « mesures emploi ». Parmi celles ci:

- Une « prime de cohésion sociale », destinée aux employeurs embauchant en contrat d'avenir des bénéficiaires de l'ASS depuis plus de deux ans et âgé de plus de 50 ans. Ce qui amènerait à un cout de recrutement nul pour l'employeur. Les premières primes sont prévues pour la fin 2006

- Suppression des dernières cotisations patronales au niveau du SMIC pour les entreprises de moins de 20 salariés dès 2007 (soit les 2,1% de cotisations de sécurité sociale restant après les allègements Fillon, au niveau du SMIC).

Les baisses de charges entreront en vigueur au 1er juillet 2007.

Pour avoir une vue complète sur ces mesures voir le dossier du gouvernement à cette adresse: <http://tinyurl.com/r29d8>

Le décret n°2006 -930 du 28 juillet 2006 porte création des nouvelles Zones Franches Urbaines (ZFU) à partir du 1er Août 2006. Dans la région sont créées, notamment, des ZFU sur les communes de: Denain - Douchy-les-Mines ; Douai, Aubry, Flers-en-Escrebieux, Roost-Warendin, Waziers, Sin-le-Noble, Montigny-en-Ostrevent, Pecquencourt et Hem-Roubaix.

Par ailleurs, La lettre circulaire Acof n°2006-089 du 4 août 2006 revient sur l'exonération de charges patronales applicable en ZFU. (Pour

mémoire, voir la Lettre d'Infos n°27 - Mai 2005). Cette circulaire « précise que le droit à exonération est prorogé jusqu'au 31 décembre 2011 pour les entreprises et associations qui se créent ou s'implantent dans l'une 85 ZFU[...] ». Pour plus d'informations consultez la brève et le texte complet sur le site de l'urssaf: <http://tinyurl.com/s3099>

Note aux projets de services à la personne:

Nous vous signalons, dans la dernière Lettre d'Infos la prise de position de l'Urssaf quant aux exonérations de cotisations sociales pour les salariés de ces structures. Position compliquée s'il en est. Une circulaire vient aujourd'hui préciser cette position, notamment sur les activités et le personnel éligibles à l'exonération, également sur le cumul des exonérations, tout cela avec des exemples de calculs.

Cette circulaire est visible à l'espace ressources ou téléchargeable, sur le site de l'urssaf, en suivant ce lien:

<http://tinyurl.com/pt971> .

Dernière minute, pour les structures de services à la personne agréées: Un décret (n° 2006-912 du 24 juillet 2006) vient préciser les modalités de contrôle des associations du secteur. Nous y reviendrons le mois prochain.